

MFR-CFA D'AMANGE



Siège social : Amange

4 rue des vergers
39700 AMANGE
Tél. : 03 84 70 61 28
Mail : mfr.amange@mfr.asso.fr

Antenne de Dole

17 Chemin du Défois
39100 DOLE
Tél. : 03 84 72 73 92
Mail : mfr.dole@mfr.asso.fr



Numéro de déclaration d'activité : 43 39 01 024 39

Numéro UAI : 039 12 13 G / APE : 8532 Z

Numéro SIRET : 803 025 832 000 12

Site internet : <http://www.mfr-amange.fr/>

Baccalauréat professionnel CGEA (Conduite et gestion d'une entreprise agricole) Apprentissage Niveau 4

Public concerné, nombre	Jeunes de 16 à 29 ans révolus, ou à partir de 15 ans pour les jeunes ayant suivi un cursus complet de 3 ^{ème} . Accessibilité au public en situation de handicap après étude du projet personnel. Effectif : 20 à 25 participants.
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Niveau 3^{ème} minimum. Intérêt pour les métiers de l'agriculture (productions animales/végétales) et du para-agricole. Intérêt pour le travail en équipe et la communication et l'autonomie.
Modalités et délai d'accès	<ul style="list-style-type: none"> Inscrit sur AFFELNET pour les jeunes sortant de 3^{ème} Evaluation initiale des compétences (tests et entretien). Délai d'accès : à la rentrée scolaire ou entrées permanentes. Accès direct en 1^{ère} après un CAP(A) ou une Seconde générale ou technologique. Avoir un contrat d'apprentissage.
Présentation générale (problématique, intérêt)	<p>Pour des jeunes qui veulent développer un projet dans les domaines de l'agriculture et/ou du para agricole. Très autonome, le titulaire du Bac Pro travaille seul-e et en réseau avec l'appui d'associé-es, de salarié-es, d'agriculteur-ices, de technicien-nes et de partenaires. Il dispose d'une forte capacité d'initiative. Il a le sens des responsabilités et la capacité à se remettre en cause. Il doit savoir écouter et dialoguer, savoir s'entourer d'experts pour le conseiller dans ses décisions et l'accompagner dans ses projets. Il peut déléguer certaines fonctions ou activités dont il garde la responsabilité. Il assume la responsabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> Des résultats de l'entreprise. Du respect du code du travail. <p>Du respect de la réglementation liée à la préservation de l'environnement, à la santé publique et au bien-être animal.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Le titulaire de ce bac professionnel est un responsable d'entreprise agricole ou un salarié qualifié. Le diplômé doit être capable de gérer des cycles de productions végétales et animales grâce à sa connaissance fine de l'agroécosystème. Il peut être amené à gérer une équipe de salariés. Il doit non seulement savoir prendre des décisions mais aussi anticiper et s'adapter dans un contexte en rapide évolution. Enfin, en tant qu'entrepreneur, il est doté de capacités d'analyse et de pilotage et doit savoir innover.
Contenu de la formation	<p><u>La formation s'organise autour :</u></p> <p>D'un Enseignement général : Français – ESC - Histoire/géographie ; Anglais ; EPS ; Biologie-Ecologie - Sciences Physiques – Mathématiques (885 heures sur les 3 ans).</p> <p>D'un Enseignement professionnel : Biologie-écologie, physique-chimie, sciences économiques, sociales et de gestion, agronomie, zootechnie, modules d'adaptation professionnel, SST (1085 heures sur les 3 ans)</p> <p>D'expériences professionnelles sur le lieu de stage : Les jeunes participent durant leur cursus à un stage de mobilité internationale de 3 semaines, dans le cadre du programme Erasmus + (En accord avec le maître d'apprentissage).</p>

MFR-CFA D'AMANGE



Siège social : Amange

4 rue des vergers
39700 AMANGE
Tél. : 03 84 70 61 28
Mail : mfr.amange@mfr.asso.fr

Antenne de Dole

17 Chemin du Défois
39100 DOLE
Tél. : 03 84 72 73 92
Mail : mfr.dole@mfr.asso.fr



Numéro de déclaration d'activité : 43 39 01 024 39

Numéro UAI : 039 12 13 G / APE : 8532 Z

Numéro SIRET : 803 025 832 000 12

Site internet : <http://www.mfr-amange.fr/>

	<p>De nombreux projets : Animation du territoire (concours de pointage, participation aux manifestations professionnelles locales et internationales, activités théâtrales, stages autres régions (Savoie et Haute-Savoie).</p>
<p>Modalités pédagogiques</p>	<p>Modalités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pédagogie de l'alternance liée au vécu en milieu professionnel. • Accompagnement (soutien à l'élaboration de support d'examen, visite et suivi...). • Apports de connaissances. • Travaux pratiques, Travaux dirigés, Travaux de groupes. • Visites et Interventions de professionnels (techniciens, représentants, chambre d'agriculture). • Mises en situation professionnelle. • Utilisation de cas concrets. • Participation aux différentes actions menées avec les acteurs de la filière : organisation de festivités agricoles, salons, stands, concours de labours, concours de pointages. D'autres activités techniques font partie de la formation : soudure, mécanique. <p>Supports pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plateaux techniques : Exploitations agricoles, supports de manipulations animales et agroéquipements, formation CACES. • Outils numériques : TBI, tablettes, ordinateurs, documents professionnels... <p>Prise en compte des situations de handicap à l'aide du Référent handicap de la MFR.</p> <p>Lieux d'apprentissage possibles dans les domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'élevage bovins allaitants (Exploitation agricole). • L'élevage bovins laitiers (Exploitation agricole). • L'élevage caprins (Exploitation agricole). • L'élevage porcins (Exploitation agricole). • L'élevage avicoles (Exploitation agricole). • L'élevage ovins (Exploitation agricole). <p>NB : Quel que soit le support d'apprentissage, les jeunes peuvent choisir un système traditionnel et/ou intensif et/ou bio.</p>
<p>Compétences / Capacités professionnelles visées</p>	<p>Déroulement de la formation :</p> <p>Une formation par apprentissage sous statut scolaire qui associe 50% de théorie et 50% de pratique. Les jeunes acquièrent par leurs expériences des savoir-faire et des méthodes de raisonnement. Ils s'insèrent dans l'entreprise grâce à un accompagnement pendant l'apprentissage, ils maîtrisent les gestes professionnels. Ils appréhendent différentes méthodes de travail auprès des entreprises agricoles et/ou organismes para-agricoles.</p> <p>Capacités générales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles. • Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle. • Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques.

MFR-CFA D'AMANGE



Siège social : Amange

4 rue des vergers
39700 AMANGE
Tél. : 03 84 70 61 28
Mail : mfr.amange@mfr.asso.fr

Antenne de Dole

17 Chemin du Défois
39100 DOLE
Tél. : 03 84 72 73 92
Mail : mfr.dole@mfr.asso.fr



Numéro de déclaration d'activité : 43 39 01 024 39

Numéro UAI : 039 12 13 G / APE : 8532 Z

Numéro SIRET : 803 025 832 000 12

Site internet : <http://www.mfr-amange.fr/>

	<p><u>Capacités Professionnelles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un système de production. Piloter une entreprise agricole. Assurer la conduite technique des productions. Gérer le travail dans l'entreprise agricole. Réaliser des opérations de gestion et d'administration de l'entreprise dans son contexte. Mettre en œuvre des activités de valorisation de l'entreprise, de ses produits et services. S'adapter à des enjeux professionnels particuliers. <p>Réaliser une activité professionnelle, s'intégrer dans un environnement socio culturel dans le cadre du stage ERASMUS +.</p>															
<p>Modalités d'acquisition de la certification (si formation certifiante ou diplômante)</p>	<p>Acquérir un double diplôme en fin de première BAC PRO avec la certification BEPAR TEPE (travaux en exploitation de polyculture-élevage) et en terminale avec le BAC PROFESSIONNEL CGEA (Conduite et gestion d'une entreprise agricole, support polyculture élevage).</p> <p>Une formation de niveau IV qui se déroule en 3 ans.</p> <ul style="list-style-type: none"> Examen du BEPAR TEPE, en 2nde et 1^{ère}, en CCF (Contrôle en Cours de Formation). Examen du BAC PRO CGEA, en 1^{ère} et Terminale : 50 % en CCF, 50 % en Epreuves Terminales. <p>Possibilité d'être apprenti dès la classe de 2nde mais conseillé à partir de la première.</p>															
<p>Durée</p>	<ul style="list-style-type: none"> Durée totale : 3 ans (1900 heures à la MFR). Durée hebdomadaire : 35 heures. Parcours réduit pour les titulaires d'un diplôme de niveau 4 (Bac) ou 3 (CAP) avec dispense d'épreuves (validation des acquis). Aménagement selon résultats du positionnement et situation de handicap. 															
<p>Dates</p>	<p>Septembre 2021 – Juin 2024 selon calendrier d'alternance</p>															
<p>Lieu(x)</p>	<p>MFR Amange : 4 rue des Vergers 39700 AMANGE</p>															
<p>Coût par participant</p>	<p>Possibilité de pension ou demi-pension à la MFR. Tarif ne prenant pas en compte les aides à l'hébergement de 6 euros par nuitée et à la restauration de 3euros par repas financés par les OPCO.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">TARIFS</th> </tr> <tr> <th>Classes</th> <th>Pension</th> <th>Demi-pension</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Seconde</td> <td>1 648 Euros</td> <td>656 Euros</td> </tr> <tr> <td>Première</td> <td>1 957 Euros</td> <td>779 Euros</td> </tr> <tr> <td>Terminale</td> <td>2 060 euros</td> <td>820 Euros</td> </tr> </tbody> </table>	TARIFS			Classes	Pension	Demi-pension	Seconde	1 648 Euros	656 Euros	Première	1 957 Euros	779 Euros	Terminale	2 060 euros	820 Euros
TARIFS																
Classes	Pension	Demi-pension														
Seconde	1 648 Euros	656 Euros														
Première	1 957 Euros	779 Euros														
Terminale	2 060 euros	820 Euros														
<p>Responsables de l'action, Contact</p>	<p>Responsables de l'action : SICARD Sébastien, THOUILLY Delphine. Pour toute information, contacter le secrétariat : mfr.amange@mfr.asso.fr 03 84 70 61 28</p>															
<p>Formateurs, animateurs et intervenants</p>	<p>Profils des formateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> BTSA « Productions Animales, Agroéquipements, ACSE (analyse et conduite de systèmes d'exploitation). Double actif (Exploitant agricole, expert assurance). 															

MFR-CFA D'AMANGE



Siège social : Amange

4 rue des vergers
39700 AMANGE
Tél. : 03 84 70 61 28
Mail : mfr.amange@mfr.asso.fr

Antenne de Dole

17 Chemin du Défois
39100 DOLE
Tél. : 03 84 72 73 92
Mail : mfr.dole@mfr.asso.fr



Numéro de déclaration d'activité : 43 39 01 024 39

Numéro UAI : 039 12 13 G / APE : 8532 Z

Numéro SIRET : 803 025 832 000 12

Site internet : <http://www.mfr-amange.fr/>

	<ul style="list-style-type: none"> • Licence sciences humaines et sociales ; AES ; sciences de l'éducation ; arts et lettres spécialité anglais. • Master éducation et enseignement. • Maîtrise STAPS ; biologie et écosystème. • Master 2 sciences du langage. • Déclaration d'enseignement pour niveau 4 en mathématiques et physique-chimie. • Détenteurs de la qualification pédagogique (ou en cours d'obtention). • Formateur SSTA (sauveteur secouriste travail en agriculture). • Formateur CACES. • Formateur Certi-phyto. • Référent mobilité internationale (programme Erasmus +)
Suivi de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Un responsable assure le lien entre l'apprenti, sa famille et son maître d'apprentissage. Il est aussi chargé d'effectuer le temps d'accueil en début et de bilan en fin de session. • L'équipe pédagogique assure le suivi des devoirs d'alternance, du dossier et des différents travaux à réaliser par l'apprenant. • Tout au long de la formation, un suivi est assuré par le biais du carnet d'activités de l'apprenti et des visites des formateurs sur le lieu d'apprentissage. • Suivi du présentéisme en lien avec les employeurs. • Cahier de texte numérique (iENT) accessible aux familles des apprenants et aux apprentis pour les cours et devoirs. • Accompagnement du jeune dans son projet professionnel.
Evaluation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Bilans hebdomadaires, semestriels et bilan final. • Acquisition des compétences : Evaluations formatives, certificatives et terminales. • Taux de réussite au BEPA TEPE (session juin 2019) : 90 % • Taux de réussite au BAC pro CGEA (session juin 2019) : 87 % • Enquêtes de satisfaction à « chaud » et à 3 mois.
Passerelles et débouchés possibles	<ul style="list-style-type: none"> • Insertion professionnelle : 100 % B TSA, Contrat de spécialisation (CS), agriculteur-ice, salarié-e agricole dans OPA.